



Christiane LEMASSON
Maire d'Erquy

Service Assistante de Direction
Suivi Mme Danielle Hillion,
Poste 02 96 63 64 51

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2009

Etaient présents : Christiane Lemasson, Maire, Yves Pelle, Laurence Nicol, Henri Dubois, Christiane Guesnet, Jean-Paul Manis, Sylvie Bouvet, Adjoints, Roland Pineau, Odette Hindermeyer, Béatrice Duverger, Conseillers délégués, Lucie Danglard, Typhaine Demoy, Paul Denis, Bernard Etienne, Bernadette Laithier, Guilaine Le Goff, Yannick Morin, Stéphanie Robert Conseillers de la majorité, Yves Hamon, Monique Caillibotte, Olga Legars, Loïck Le Guen, Jean-Paul Lolive, Pierre Pelan, Conseillers de la minorité.

Procurations : Alain Guillot à Roland Pineau, Joël Auffret à Henri Dubois.

Adoption des tarifs municipaux 2009

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs municipaux au titre de l'année civile 2009. Le taux d'augmentation varie entre + 2% et 9 % selon la nature de la prestation. Les tarifs des Campings, Bungalows, borne multiservice, taxe de séjour et droits de mouillages restent inchangés.

Programme d'Assainissement en Eaux Usées 2008 bis. Secteur St-Michel

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dossier d'Avant-projet relatif à la réalisation des travaux d'Equipeement pour un montant prévisionnel de 293.000 Euro H.T. et accepte de lancer la consultation d'entreprises.

Raccordement administratif au réseau d'assainissement : Programme Eau potable 2007 (Date d'Effet au 1^{er} janvier 2009)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le raccordement administratif des rues ou sections de rues ci-après référencées à compter du 1^{er} janvier 2009. Les propriétaires concernés disposent de deux ans pour procéder au raccordement physique de leur résidence.

34, rue Castelnau ; 27, rue des Forges ; 1 et 3, Allée Castelnau ; 1, 3 et 5 rue des Amelines

Dévolution d'un marché de travaux : Programme Eaux Usées 2008 – 27^e Tranche Lot 1 : poste de refoulement

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le marché de base pour un montant H.T. de 248.205 Euro attribué à la Société LE DU, La Vallée, CHATELAUDREN (22170)

Dévolution d'un marché de travaux : Programme Eaux Usées 2008 – 27^e Tranche Lot 2 : canalisations

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le marché de base pour un montant H.T. de

31.465, 05 Euro attribué à la Société S.R.T.P., Z.A.C de Beausoleil, LAMBALLE (22400)

Echange foncier avec Mme BALAN Pauline

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la nécessité de procéder au déclassement d'une section de voie communale et au classement d'une section privée, rue de la Vallée Saint-Pabu.

- Classement d'une section de voie : cession par Mme Pauline BALAN à la Commune des parcelles cadastrées Section F numéros 1368, 1388 et 1385 pour une superficie totale de 525 m².

- Déclassement d'une section de voie : cession par la Commune à Mme Pauline BALAN de la parcelle cadastrée Section F , numéro 1391 pour une superficie de 459 m².

Renouvellement de ligne de Trésorerie – 13e prorogation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de la ligne de Trésorerie pour un montant de 300.000 Euro avec le Crédit Agricole des Côtes d'Armor, sis à PLOUFRAGAN, le précédent contrat arrivant à échéance au 10 janvier 2009.

Rémunération des Moniteurs du CLSH pour l'année 2009

Le Conseil Municipal, dans l'obligation d'arrêter la grille de rémunération des moniteurs saisonniers au Centre de Loisirs Sans Hébergement, approuve, à l'unanimité, le barème proposé, ainsi que le versement d'une indemnité compensatrice de congés payés de 10% et les horaires d'animation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à procéder au recrutement nécessaire à l'activité du CLSH pour les petites et grandes vacances 2009.

Recensement de la population 2009 : recrutement et rémunération des agents recenseurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la rémunération des Agents Recenseurs (12 au maximum) recrutés entre le 5 janvier 2009 et le 14 février 2009.

Saison 2009 : dates d'ouverture des campings municipaux

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, les dates d'ouverture des campings municipaux suivantes :

Camping du Guen : 1er juin 2009 au 15 septembre 2009

Camping Saint-Michel : 1er avril 2009 au 30 septembre 2009 pour les emplacements au sol et 1er avril 2009 au 4 novembre 2009 pour les Bungalows.

Signalisation : Etude à l'échelle communautaire

Afin de rendre homogène le paysage signalétique sur un territoire plus grand que la Commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, mandate la Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre pour :

Préparer, passer, exécuter et régler de marché d'étude,

Solliciter les subventions auprès des différents partenaires,

De verser une aide financière, au prorata de la population municipale légale, à la Communauté de Communes correspondant au coût de cette étude déduction faite des subventions perçues,

De désigner deux élus pour représenter la Commune au sein du comité de pilotage,

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Acquisition 2009 d'un mobil-home au Camping Saint-Michel pour personnes à mobilité réduite

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve d'inscrire au budget un mobil home pour personnes à mobilité réduite d'une valeur totale de 34.300 Euro H.T. et de solliciter les subventions du Conseil Général et des autres fonds éventuels.

Budget annexe des campings municipaux : Décision modificative n°2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte de voter une diminution de 133 Euro sur la prévision de l'article 6063 (Petit équipement) et de créditer d'autant la prévision de l'article 658 (gestion courante) pour régler la redevance d'Ordures Ménagères sur les Campings Municipaux.

Prévision totale de l'article 6063 = 2.867 Euro

Prévision totale de l'article 658 = 4.183 Euro

L'économie générale du budget reste inchangée.

Voyage scolaire à finalité pédagogique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accorde une subvention de 35 Euro à une élève d'Erquy participant à un voyage scolaire à finalité pédagogique organisé par le Lycée de La Ville Davy à QUESOY (22).

Dommages sur véhicules. Paiement de la franchise.

Trois véhicules ont subi des dommages provoqués par la projection de pierres par le rotofil utilisé par le service Espaces verts de la Commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le paiement de la franchise contractuelle.

Consolidation de deux Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi

La Commune emploie deux CAE dont les contrats arrivent successivement à expiration. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de les remplacer par deux emplois publics en tant que Rédacteur Non Titulaire à temps complet au service Culture et Adjoint Administratif de 2^{ème} classe sur la base d'un temps partiel de 80% (Fonction d'ASVP auprès du service de la Police Municipale).

Budget annexe d'Alimentation en Eau Potable : Décision Modificative n° 1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte de voter une diminution de 640 Euro sur la prévision de l'opération 10 (Réseau AEP divers) et de créditer d'autant l'opération 14 (Réseau AEP- Programme 2006-25^{ème} Tranche). L'économie générale du budget reste inchangée.

Programme d'assainissement en Eaux usées 2008-27 bis. Secteur Saint-Michel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Dossier d'Avant Projet pour un montant de 268.381 Euro et autorise Mme le Maire à lancer la consultation d'entreprises (Procédure d'Appel d'Offres Ouvert).

Programme du réseau d'Eaux usées 2007-27 bis. Refinancement au débit des Associations Foncières (2 AFU : « La Côtère Perrinne et Les Landes d'En Bas »)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la participation financière des copropriétaires formellement représentés par les Associations Foncières Urbaines de la Côtère Perinne et des Landes d'en Bas (respectivement 225.978,66 H.T. et 54.626,09 Euro H.T.) à l'effet de refinancer le programme communal d'Assainissement en Eaux Usées 2007, Tranche 27 bis et autorise Mme le Maire à signer la convention à intervenir avec les Associations Foncières précitées.